Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260630-DEL26103-DE

République Française
Département du Cher

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 JUIN 2026

Légal	En exercice	Présents	Pouvoir(s)	Absent(s)
35	35	26	7	2

Affichage : 1er juillet 2026

Secrétaire de séance : **Frédéric NOBLE**

L'an deux mille vingt six, le 30 juin à 18 heures 30, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 26 juin 2026, s'est réuni en séance publique, Salle des actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Yannick LE ROUX, Maire.

Étaient présents :
Gaëtan AUPECLE, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Bruno BOURDIN, Aldeina CELA, Brigitte COCARD, Geneviève DE BRACH, Malika DEMIK, Antonio DIAS, Toufik DRIF, Julien DUFRAINE, Marc-Antoine FOSSARD, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Yves HUSTÉ, Pierre LE BELENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Séverine ROGER, Maryvonne ROUX.

Étaient représentés :
Frédéric BERNARD donne pouvoir à Alain MASSICARD, Anita BOUET donne pouvoir à Gaëtan AUPECLE, Jacques CARLION donne pouvoir à Bruno BOURDIN, Delphine CHAUVIET donne pouvoir à Yves HUSTÉ, Rachel DA SILVA donne pouvoir à Sandrine MARTIN, Martine MILLEPIED donne pouvoir à Brigitte COCARD, Elie-Yonah RICOU donne pouvoir à Julien DUFRAINE.

Étaient absents :
Marie-Christine MIGALI, Ahmed TAOUSSI.

DEL26/103 – BUDGET ANNEXE DU THÉÂTRE MAC-NAB – AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2025

Rapporteur : Brigitte COCARD

Considérant que le résultat de fonctionnement apparaissant au compte administratif 2025 est le résultat à la clôture de l'exercice et s'élève à 100 802,91 €

Considérant qu'il est constitué par :

- le résultat comptable de l'exercice fixé à 22 869,12 €
- augmenté du résultat net reporté de l'exercice précédent,

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260630-DEL26103-DE

soit la somme de 77 933,79 €

Considérant que le résultat d'investissement apparaissant au compte administratif 2025 s'élève à 14 458,21 €

Considérant qu'il est constitué par :

- le résultat comptable de l'exercice fixé à 17 935,72 €
- diminué des restes à réalisés de l'exercice précédent, soit la somme de 3 477,51 €

Vu l'avis favorable de la Commission Finances, Politiques contractuelles et Personnel en date du 23 juin 2026,

Le Conseil municipal,
Ouï l'exposé de son Rapporteur,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

À l'unanimité,

- d'affecter le résultat de fonctionnement comme ci-dessus,
- d'imputer les opérations comptables correspondantes comme ci-après :
 - article 002 : report de fonctionnement 100 802,91 €
 - article 001 : report d'investissement 17 935,72 €

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Frédéric NOBLE

Le Maire

VILLE DE VIERZON (CHER)

Yannick LE ROUX

Publication sur le site internet le 1er juillet 2026